



Écully, le 2 septembre 2024

CLÔTURE DE L'OFFRE AU PUBLIC DE TITRES PARTICIPATIFS

(Prospectus approuvé par l'AMF le 14 mai 2024 sous le numéro 24-149)

Résultat de l'Offre

La société Les 3 Colonnes du maintien au domicile (la « **SCIC** »), société coopérative d'intérêt collectif de forme société anonyme (797 676 749 RCS LYON), spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées vulnérables au moyen de viager solidaire, **a clôturé le 29 août 2024 à 23h59 (heure de Paris)** la période de souscription à ses titres participatifs émis dans le cadre de l'offre au public de titres participatifs ayant fait l'objet d'un Prospectus approuvé par l'AMF le 14 mai 2024 sous le numéro 24-149 (l'« **Offre** ») incorporant par référence le document d'enregistrement relatif à la SCIC approuvé par l'AMF le 7 mai 2024 sous le n° R. 24-008.

Pour rappel, l'Offre consistait en une offre au public de titres participatifs de la SCIC pour un montant maximum de 20 000 000 €, représentant 40 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 500 euros chacun.

Le montant total des souscriptions s'élève à 8.075.500,00 euros, soit 16.151 titres participatifs nouvellement émis.

Conformément au paragraphe 5.2.2 du prospectus susvisé, les demandes de souscriptions ont été enregistrées dans l'ordre chronologique de réception des souscriptions par Invest Securities.

La date de règlement-livraison et d'émission des titres participatifs est effective le 2 septembre 2024.

Le résultat de l'Offre est conforme au plan de développement de la SCIC, qui se poursuit avec le projet d'ouverture d'une nouvelle offre au public de titres participatifs pour un montant maximum de 20 000 000 €, représentant 40 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 500 euros chacun, dont le projet de prospectus sera prochainement soumis à l'approbation de l'AMF.